



SECTION **CFDT** Interco

REGION NORMANDIE



Communiqué

Temps de travail dans les lycées : la **CFDT** dépose un préavis de grève

Lors du Comité technique de ce lundi 14 novembre, l'Administration a présenté un projet de charte du temps de travail des agents des lycées supprimant les 2 « jours mobiles » et prévoyant 4 jours de pénibilité, ce qui se traduirait par une journée de travail en plus.

Cette proposition fait suite à un courrier du Préfet d'avril 2022 demandant une mise en conformité de la charte avec les textes relatifs au temps de travail.

Lors de ce Comité technique, la **CFDT** a confirmé la position qu'elle a indiquée au Président dans ses deux courriers des 14 octobre et 8 novembre, puis lors de la rencontre avec le Directeur général des services le 10 novembre.

Vos élu(e)s **CFDT** ont voté **contre** ce projet de charte. Pour nous, toute augmentation du temps de travail des agents des lycées est **inacceptable** et constituerait une **profonde remise en cause du protocole** d'accord de 2018 et des engagements du Président de Région.

La **CFDT** demande que les deux jours mobiles supprimés soient compensés par deux jours supplémentaires de pénibilité (soit 5 jours de pénibilité), au regard des risques professionnels auxquels sont exposés les agents.

Un nouveau Comité technique est prévu le 23 novembre prochain.

La **CFDT** a déposé un préavis de grève.

Une rencontre est prévue avec le Directeur général des services le jeudi 17 novembre. La **CFDT** vous tiendra informés des suites de cette rencontre, et si besoin, vous appellera à vous mobiliser.

